

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Programme prévisionnel des sorties 2017.2018

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 64
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/11/2017
Réuni le : 28/11/2017
Sous la présidence de : Christophe Apffel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte

Plèce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Rajout sorties 17/18

le principe des sorties listées dans le tableau joint.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Taux de charges générales pour le SRH

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 65
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/11/2017
Réuni le : 28/11/2017
Sous la présidence de : Christophe Apffel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les différents taux de charges générales pour le SRH

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

- pour l'internat : 35 %
- pour la demi-pension : 14 %
- pour les commensaux : 20 %

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption du PV du CA du 06/11/2017

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 66
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/11/2017
Réuni le : 28/11/2017
Sous la présidence de : Christophe Apffel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le PV du CA du 06/11/2017

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le procès-verbal du conseil d'administration du 06/11/2017 est adopté

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Dispositif école ouverte 2018

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 67
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/11/2017
Réuni le : 28/11/2017
Sous la présidence de : Christophe Apffel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le dispositif "école ouverte" 2018

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Périodes proposées :

- Les samedis et mercredis après midi de l'année
- Les jours de permanence de chaque petites vacances (en général les deux derniers jours)
- 1 semaine à la fin de l'année en juillet
- 1 semaine avant la reprise des cours en août

Actions prévues :

- Activités culturelles (visites, interventions...)
- Aides disciplinaires
- Aides à la parentalité
- Stage d'intégration des internes
- Yoga
- Gestes qui sauvent et PSC1

Intervenants prévus :

- Enseignants
- AED, assistants pédagogiques
- Partenaires (lieu écoute, associations)

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 68

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/11/2017

Réuni le : 28/11/2017

Sous la présidence de : Christophe Apffel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

INT Remise ordre2018

Remise d'ordre pour l'internat 2018 :

INTERNAT 5 NUITEES : 7,16 € par jour

INTERNAT 4 NUITEES : 8,28 € par jour

INTERNAT 5 NUITEES EXT : 5,37 € par jour

INTERNAT 4 NUITEES EXT : 6,10 € par jour

INTERNE EXTERNE : 3,25 € par jour

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 69

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/11/2017

Réuni le : 28/11/2017

Sous la présidence de : Christophe Apffel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non · Nombre: 0

Libellé de la délibération :

DP Remise ordre 2018

Remise d'ordre pour la demi-pension 2018 :

DP 5 JOURS : 2,33 € par jour

DP 4 JOURS : 2,69 € par jour

DP 3 JOURS : 2,86 € par jour

DP 2 JOURS : 3,07 € par jour

DP 1 JOUR : 3,07 € par jour

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 70
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/11/2017

Réuni le : 28/11/2017

Sous la présidence de : Christophe Apffel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Vu

- articles 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
- avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique publié au JORF n°0219 du 20 septembre 2016
- article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés

Le Conseil d'administration donne délégation à Monsieur Christophe APFFEL, proviseur du lycée Robert Doisneau à Vaulx-en-Velin pour la passation des marchés à incidence financière annuelle qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Désignation du secrétaire de séance

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 71
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/11/2017
Réuni le : 28/11/2017
Sous la présidence de : Christophe Apffel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration désigne Mme DENDENE secrétaire de séance

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Mme DENDENE est désignée secrétaire de séance.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 72
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/11/2017
Réuni le : 28/11/2017
Sous la présidence de : Christophe Apffel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

L'ordre du jour est adopté.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Plan d'actions CESC 2017-2018

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 73
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/11/2017
Réuni le : 28/11/2017
Sous la présidence de : Christophe Appfel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le plan d'actions du CESC pour 2017-2018

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Plan d'actions 2017-2018 du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté selon 3 axes :

- Contribuer à la mise en place de l'éducation citoyenne
- Proposer des actions pour aider les parents en difficulté et lutter contre l'exclusion
- Définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des comportements à risques

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Durée des amortissements

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 74
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/11/2017
Réuni le : 28/11/2017
Sous la présidence de : Christophe Apffel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la durée des amortissements des biens et matériels immobilisés du lycée

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Amortissements des biens et matériels immobilisés du lycée (durée) :

- Biens immobiliers : 20 ans
- Biens mobiliers, gros matériel cuisine : 10 ans
- Opération de travaux : 5 ans
- Matériel informatique et audiovisuel : 5 ans
- Logiciel : 3 ans
- Matériel industriel : 5 ans
- Subvention investissements équipements Région : 1 an
- Subvention investissements travaux Région : 1 an

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 77
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/11/2017

Réuni le : 28/11/2017

Sous la présidence de : Christophe Apffel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2018

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 8

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	3
Blancs :	0
Nuls :	0